



PORTE DU MÉDOC

10 janvier 2023

Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028



Atelier 2 :

Axe 2 « Agir pour un aménagement équilibré et raisonnable des territoires, avec des équipements et services répondant aux besoins des Girondin.e.s »

Axe 3 « Agir pour la transition écologique au bénéfice de tous »

Structures présentes à l'atelier

Action Logement Services

ADAV33

Bordeaux Métropole

CAUE de la Gironde

Commune de Saint-Aubin-du-Médoc

Commune du Bouscat

Département de la Gironde

SDIS de la Gironde

SIEA des Portes de l'Entre-Deux-Mers

UT CFDT Retraités de la Gironde

Wimoov

Contact : Marie BOUHIER

07.77.32.77.31 /

m.bouhier@gironde.fr



Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Accompagner les communes périurbaines dans leurs projets structurants en termes d'urbanisation : mobilité, production de logements abordables et services associés. »

- Rééquilibrer les effets lisière entre la métropole et les territoires voisins, en animant le dialogue sur différentes thématiques (emploi, mobilité, habitat...) autour des projets en limites administratives
- Inciter les bailleurs sociaux à produire du logement abordable multi-sites sur le micro foncier issu de divisions parcellaires
- Coupler le développement des énergies renouvelables à la rénovation des logements isolés / construction de nouveaux logements peu énergivores
- Développer les habitations, notamment les logements sociaux, à proximité des transports en commun
- Proposer aux gens du voyage des logements adaptés à leurs besoins et les aider à mieux maîtriser les transports en commun

Priorité « Positionner les collèges comme des points d'entrée et d'ouverture en matière d'éducation et de prévention. »

- Des parcours cohérents de prévention / citoyenneté de 0 à 25 ans (pour qu'aucun ne passe entre les mailles du filet au cours de sa scolarité)
- Plus de coopération / cohérence avec les villes, un « PEDT collège » (parcours éducatif territorial) comme pour l'élémentaire
- Renforcement des compétences psychosociales et prévention santé, pour de futurs adultes capables d'affronter les crises.

Priorité « Mobiliser les outils de protection des espaces naturels, favoriser la mise en réseau de ces espaces (parc des Jalles, futur parc des marais...) et les utiliser comme leviers pour démultiplier les projets d'éducation et sensibilisation à l'environnement. »

- Planter, planter, planter ! Organiser des chantiers collaboratifs (ou des opérations habitant « référent » d'un arbre, d'un espace vert...) pour planter et/ou apprendre à prendre soin du vivant, prétexte pour aborder tous les sujets environnementaux.
- Créer des corridors de biodiversité dans la ville en utilisant / protégeant le plus petit espace (massif, place, parc...) pour y déployer oiseaux, insectes...
- Protection des espaces naturels vs risque incendie : accompagner l'obligation de gestion du risque par les propriétaires privés. Gestion du risque incendie sur l'interface ville / forêt
- Mettre en place une stratégie de séquestration carbone du territoire (connaissance des puits, cartographie des potentiels...)
- Lier sensibilisation à l'environnement et culture du risque en s'appuyant sur des actions liées aux risques naturels du territoire
- Organiser des sorties terrains sur des espaces protégés avec les publics en insertion, pour une action pédagogique destinée notamment à lever les freins à l'utilisation des modes de déplacement alternatifs
- Quels leviers pour la sensibilisation des gens du voyage, au vu de l'état des endroits où ils sont accueillis ?